

Sud éducation Guyane vous souhaite une "bonne" rentrée : avec des collègues titulaires en moins, des collègues précaires malmenés, des surveillants en moins, des heures supplémentaires imposées, des réformes qui allègent les heures de cours de nos élèves, des programmes intenable, des classes spécialisées supprimées, etc...

Pour pouvoir dire que ce n'est pas de cette Éducation Nationale-là qu'on veut pour la Guyane, SUD Éducation a déposé un préavis de grève pour cette rentrée.

Pour que vous puissiez décider, si vous le pensez nécessaire, de dire votre impossibilité à commencer l'année scolaire dans ces conditions, voici le préavis de grève déposé auprès du Recteur. Il couvre vos actions.



3, cité des Castors sous le vent
97300 CAYENNE
Tél./Fax : 05 94 38.86.08
sudeducguyane@laposte.net

Union
syndicale
Solidaires

A l'attention de Monsieur Frédéric Wacheux
Recteur de l'académie de la Guyane
RECTORAT DE GUYANE
Route de Baduel
B.P. 6011
97306 Cayenne CEDEX

Cayenne, le 25 août 2009

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur de l'Académie de la Guyane,

Le syndicat SUD Education Guyane dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant du 31 août au 4 septembre 2009 inclus l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale (enseignants et chercheurs, IATOSS et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé).

Le syndicat SUD Education Guyane appelle les personnels à se mettre en grève pour participer aux actions de mobilisations et de luttes.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- contre la suppression massive d'emplois dans l'Education Nationale ;
- démantèlement des RASED ;
- suppressions de postes ;
- mise en place des contrats de 3 ans.
- pour refuser les heures de travail gratuit que l'on impose aux personnels sous prétexte de « journée de solidarité » (ex-« lundi de pentecôte ») ;
- contre toute remise en cause ou limitation du droit de grève (service minimum, négociation préalable...);
- contre la flexibilité et la précarité (assistants d'éducation, Emplois Vie Scolaire, Contrats Avenir, Contrats d'Aide à l'Emploi, MAGE et divers CDI, etc.) ;

Sud Education Guyane revendique :

- le maintien et le développement des RASED et la suppression de l'aide individualisée ;
- la création de postes à la hauteur des besoins ;
- la titularisation des précaires et l'arrêt du recrutement de précaires ;
- une véritable réduction du temps de travail pour tous ;
- un corps unique avec un salaire unique ;
- 300 euros d'augmentation de salaire pour tous.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement à la défense du service public d'Éducation.

Pour SUD Education Guyane,
le co-secrétaire,

Pour contacter SUD Éducation Guyane

Téléphone : 0594.38.86.08.

Mail : sudeducguyane@laposte.net

Retrouvez les infos de SUD Éducation Guyane sur le site web
<http://sudeducguyane.apinc.org>

